

**MINI
D SÉJOUR
'ÉTÉ 2022
DU 9 AU 12 AOÛT
POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Direction de l'Action éducative
01 30 40 50 90 - sscolaire@ville-taverny.fr
Conditions d'inscription sur www.ville-taverny.fr



Cette année la ville de Taverny a le plaisir de vous proposer un mini-séjour du 9 au 12 août à la lisière de la forêt de Fontainebleau !

Ce **séjour** constitue pour chaque **enfant** une possibilité de vivre des **expériences nouvelles** et de pratiquer des **activités novatrices** et de **pleine nature**. C'est un moyen de sortir de la sphère familiale, d'**éveiller** chaque enfant à l'**autonomie** dans un cadre **sécurisant** et **bienveillant**. Le mini-séjour est un facteur d'imagination qui permet de se couper de la réalité. À travers la vie en groupe nous favoriserons la **générosité** et la **connaissance de l'autre**.



Le séjour

Situé à 85 km de Taverny, à **St Fargeau Ponthierry (77)**, le centre de Profil Evasion permettra à vos enfants de passer des nuits en Marabout pour se rapprocher de la nature.

Vos enfants pourront passer un séjour au grand air avec des activités encadrées par des intervenants diplômés d'état :

Randonnée à vélo, Sarbacane ou tir à l'arc, Orientation et Escalade sur bloc.

Celle-ci s'accompagneront du projet d'animation construit pas nos animateurs qui entraineront vos enfants dans une aventure de survie jonchée d'épreuve et d'aventure !

Conditions générales d'inscription

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Pré-inscription du 1^{er} au 24 avril 2022 auprès du service Accueil de la Direction de l'Action Éducative.
- Tenue d'une commission à l'issue de la période de pré-inscriptions si le nombre de pré-inscriptions dépasserait le nombre de places disponibles (24 places).
- Courrier-réponse à toutes les familles qui ont procédé à une pré-inscription pour valider ou non l'inscription, dans les 5 jours suivant la fin de la période de pré-inscription.

PIÈCES À FOURNIR SI VOTRE ENFANT NE FRÉQUENTE PAS LES ACCUEILS DE LOISIRS

- L'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 (imposable ou non),
Dans le cas d'une union libre, les 2 ORIGINAUX des avis d'imposition doivent être présentés.
- Le(s) livret(s) de famille,
- Le justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Le carnet de santé de l'enfant.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE PERMETTRONT PAS LA PRÉ-INSCRIPTION

MODALITÉS FINANCIÈRES

- Un coût du séjour calculé selon les ressources des familles.
- Paiement de l'intégralité du coût du mini-séjour avant la date de départ.
- Possibilité de payer en plusieurs échéances.

Conditions générales d'inscription

COÛT DES MINI-SÉJOURS D'ÉTÉ 2022

TRANCHE TARIFIAIRE	PART À LA CHARGE DES FAMILLES	SPORT EN PLEINE NATURE (77)
		6/11 ans - 24 places
		Du 9 au 12 août 2022
T1	33,50 %	58 €
T2	40,00 %	69 €
T3	45,00 %	78 €
T4	50,00 %	86 €
T5	55,00 %	95 €
T6	61,00 %	105 €
T7	67,00 %	116 €
T8	74,00 %	128 €
T9	79,00 %	137 €
T10	84,00 %	145 €
T11	90,00 %	156 €
HC*	100,00 %	173 €
TOTAL PAR ENFANTS		173 €
TOTAL DU SÉJOUR		4150 €

*Hors commune